

## COMPTE RENDU REUNION DU 13 MARS 2019

### APPROBATION DU COMPTE GESTION

Les élus délibèrent et votent à l'unanimité le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2018, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Après présentation des résultats, Madame Luddecke fait voter le compte administratif 2018 qui montre un excédent de fonctionnement de 87 261.36€ et un excédent d'investissement de 29242.60€. Madame le Maire quitte la séance lors de ce vote. Le compte administratif est voté à l'unanimité. – voir annexe 1-

### PLUi

Mmes Delong et Dubrana donnent un compte rendu des dernières rencontres avec le cabinet d'étude et de l'évolution de l'étude. A ce jour, aucun zonage n'est approuvé.

### MISE EN SECURITE DU BOURG ET REFECTION DES TROTTOIRS

La commission urbanisme rend compte aux élus de la rencontre avec le Centre Routier Départemental, le Conseil Départemental, le CAUE et la cabinet Azimut. Les remarques des différents partenaires sont prises en compte, le cabinet d'étude a présenté un nouveau projet.

Le Conseil Départemental peut subventionner ce projet pour un montant de 226 000€. Le Conseil Municipal délibère pour autoriser Mme le Maire à effectuer cette demande de subvention. Délibération votée à l'unanimité.

Une subvention supplémentaire sera demandée auprès du Conseil Départemental pour réaliser le parvis de la Mairie pour un montant de 10853€. Le Conseil Municipal délibère pour autoriser Mme le Maire à effectuer cette demande de subvention. Délibération votée à l'unanimité.

### DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de mandater le Centre de Gestion de la Gironde pour lance une consultation publique en vue d'une convention de participation et de son contrat collectif associé pour le risque prévoyance et de décider au regard de la consultation publique d'adhérer ou non à cette convention. La commune envisage une participation d'un montant de 10€ par agent.

Une procédure identique est votée pour le risque santé, la commune envisage une participation de 50€ par agent.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurés, Madame le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe, après avoir entendu Madame le Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité : à compter du 01/04/2019 la suppression d'un poste de 30/35 d'Adjoint Technique et la création d'un emploi de 30/35 d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe.

### DEVIS

Madame le Maire informe les élus de présence de termites dans un logement de l'ancienne école. Un devis de traitement est présenté pour un montant de 3291.11€ TTC. Devis accepté à l'unanimité.

### INFOS

Madame Dubrana informe les élus d'une rencontre à la CDC avec les médecins et personnels de santé du secteur de ST Macaire pour la création d'une Maison Médicale à Pi an sur Garonne. Un projet devra être rédigé et présenté à l'ARS.

Le repas des aînés aura lieu le samedi 30mars au Château Malromé.

### INFOS RPI

Madame Dubrana informe les élus du vote du budget le 27 mars

### INFOS BIBLIOTHEQUE

Madame Tréjaut fait part d'une commande de livre par la bibliothèque Intercommunale et d'un Comité de Lecture le 28 mars.

### PROCHAINES REUNIONS

Le jeudi 4 avril à 18 h : commission des finances

Le jeudi 11 avril à 19h30 : conseil municipal – vote du budget

La séance est levée à 22 heures.